

Contribution d'Emmanuel Macron, candidat à un nouveau mandat, en réaction aux propositions de l'Ordre National des Infirmiers

Dès 2017, j'ai souhaité engager une transformation profonde de notre système de santé, fort du constat qu'en dépit de ses atouts, il présentait plusieurs faiblesses et inégalités. La crise sanitaire a donné à les voir ; elle a aussi montré le dévouement exceptionnel des soignants. Elle a donné à voir à tous les Français que dans les moments les plus durs, la Nation pouvait compter sur eux, en premier chef sur ses infirmières et ses infirmiers qui, des services de réanimation, aux campagnes de test et de vaccination en ville, ont sauvé des milliers de vies. Ma gratitude et ma reconnaissance sont immenses, soyez-en assuré.

Votre engagement méritait une réponse sans précédent. Pour prendre soin de notre santé, il nous fallait d'abord prendre soin de nos soignants. Dans le cadre du Ségur de la Santé, nous avons investi 11 milliards d'euros pour revaloriser les rémunérations de nos soignants, et 19 milliards pour moderniser et rénover l'hôpital. Nous avons revalorisé de 183 euros nets par mois les salaires à l'hôpital et dans les secteurs sociaux et médico-sociaux, et encore plus pour les infirmiers en début de carrière.

Mais la crise a aussi renforcé mon ambition : je souhaite poursuivre le chantier de rénovation de notre système de santé. En cinq ans, la logique a changé : le numerus clausus a été supprimé, le nombre de maisons de santé doublé, les investissements dans le numérique renforcés. Je souhaite à l'avenir que les soignants retrouvent une place centrale dans l'organisation de notre système de santé. Nous bâtirons ensemble un système qui saura faire place au travail en équipe de tous nos professionnels de santé, en reconnaissant leurs compétences.

Je veux que les infirmières et les infirmiers de France soient un maillon essentiel de la santé du quotidien de nos concitoyens, grâce à un plan de recrutement en hôpital et en EHPAD, ainsi que la possibilité, comme pour les pharmaciens, de devenir praticien référent pour nos concitoyens. Cela signifie que les infirmiers pourront réaliser le renouvellement d'ordonnances, assurer des gestes simples de diagnostic ou des actes de prévention, exercer leurs pratiques avancées quand ils les ont choisies. Grâce à votre action, nous pourrons mieux accompagner nos compatriotes au



quotidien dans leurs parcours de santé, et pas uniquement de soins, et mieux lutter contre les déserts médicaux.

Je souhaite qu'ensemble nous construisions un système qui prévient mieux. Aux âges clés de la vie (25, 45, 60 ans), nous proposerons un bilan de santé complet et gratuit, et priorité sera donnée à la santé des femmes et des enfants, ainsi qu'à la santé mentale et au vieillissement. Pour y parvenir, nous aurons besoin de la mobilisation de l'ensemble des professionnels de santé pour déployer notre politique de prévention partout sur le territoire.

Nous avancerons avec vous. Dès après l'élection, nous lancerons une conférence des parties prenantes (patients, soignants et élus locaux) dans les territoires. Nous construirons les solutions locales et nationales autour d'un objectif : assurer à tous l'accès à des soins de qualité, et mieux prendre soin de nos soignants.

Avec vous. Pour vous. Pour nous tous.



Suite à nos interrogations, l'équipe de campagne d'Emmanuel Macron a souhaité aussi rappeler que l'engagement d'ouvrir les travaux sur le décret infirmier avait été tenu et qu'en cas de réélection ces travaux continueront :

- Voir le communiqué
- Voir l'article Hospimedia